

FORMATION A L'HABILITATION ZONE ATEX - NIVEAU 2

FORMATION A L'HABILITATION ZONE ATEX - NIVEAU 2 (ATMOSPHERES EXPLOSIVES)

Ref. SA573

Durée :

2 jours

Les participants et leur pré-requis :

Personnel d'encadrement chargé de la sécurité des interventions en zone ATEX.

Il est recommandé de maîtriser le français pour suivre la formation.

Validité : 3 ans

Notre intervenant :

Formateur expert en prévention des risques chimiques.

L'organisation :

Lieu : CARCASSONNE

Dates : A définir

Horaires : 8h30-17h00

Coût par participant :

610 € HT (732 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

La réglementation ATEX (de ATmosphères Explosives) est issue de deux directives européennes (2014/34/UE ou ATEX 95 pour les équipements destinés à être utilisés en zones ATEX, et 1999/92/CE ou ATEX 137 pour la sécurité des travailleurs).

LES OBJECTIFS :

- Identifier les mécanismes de l'explosion lors de l'intervention
- Appréhender le contexte réglementaire.
- Détecter les risques explosion et choisir les moyens de prévention adaptés.
- Accueillir et encadrer les agents opérationnels sur le site
- Acquérir les connaissances nécessaires à la conception et la maintenance des installations électriques en zone ATEX

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Alternance d'apports théorique et de discussions étayées par :

- Des projections
- Le partage d'expérience
- Des cas concrets

Contrôle des connaissances avec un questionnaire
Délivrance d'une attestation de formation

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **Généralités sur les zones explosibles : rappels**

- Comprendre le mode de fonctionnement des atmosphères explosibles gazeuses
- Comprendre le mode de fonctionnement des atmosphères explosibles poussiéreuses

■ **Visualiser la directive Européenne ATEX 94/9/ce**

- Visualiser le domaine d'application de la directive européenne ATEX 94/9/ce
- Assurer la classification des équipements en groupes et catégories

- Savoir répondre aux exigences essentielles de sécurité
- Savoir comment réaliser un marquage

■ **Prendre connaissance de la directive 99/92/ce et des textes de transposition**

- Visualiser le champ d'application
- Assurer le devoir de coordination
- Connaître les prescriptions minimales de sécurité
- Appliquer des mesures organisationnelles
- Savoir prendre des dispositions particulières pour les lieux de travail
- Appliquer les mesures de protection contre les explosions

■ **Savoir réaliser un classement des zones d'explosion / à atmosphère explosible**

- Définir les niveaux en zones d'explosion de type G (gaz)
- Définir les niveaux en zones d'explosion de type D (dust / poussière explosible)

Visualiser différents modes de protection des installations électriques

- Assimiler les règles applicables aux matériels ATEX gaz/poussières

■ **Appréhender les règles de conception, de réalisation et de maintenance des installations électriques en atmosphères explosibles**

- Réaliser une intervention en zone ATEX
- Les méthodes et moyens pour limiter ou supprimer les zones, déplacer la zone

■ **Les enjeux du risque explosion** **Phénomènes de la combustion et de l'explosion** **Les modes de propagation de l'incendie** **Les opérations à risques pouvant engendrer des explosions** **Approche méthodologique de l'évaluation des risques ATEX** **La conduite à tenir en cas d'incident ou accident**